



Saint-Nazaire, le 26 novembre 2020

# RÉUNION MENSUELLE CSE

COMPTE RENDU CGT NOVEMBRE 2020

## Point sur la situation générale

---

**Actionnariat :** L'entreprise se dirige au 1<sup>er</sup> janvier 2021 vers le statut d'entreprise à capitaux publics, avec donc quelques modifications de statuts. Notamment l'élection de 3 administrateurs salariés au conseil d'administration au 1<sup>er</sup> trimestre 2021. L'hypothèse d'un rachat par FINCANTIERI semble s'éloigner.

**Situation du carnet de commande :** La direction dit avoir stabilisé le carnet jusqu'à fin 2024, avec un impact plus rapide sur la charge pour les BE s'il n'y a pas de nouvelles commandes. La prise de commande d'un porte-avion se ferait au-delà de cette date, même si des dossiers études peuvent être commandés dès maintenant.

**POUR LA CGT :** La situation n'est pas seulement liée à la croisière. La crise économique peut très bien s'amplifier dans tous les domaines, ce qui est d'ailleurs déjà le cas. Ceci dit les directions d'entreprises ont-elles beau jeu de faire reposer le poids de cette crise sur les épaules des salariés, alors même que les comptes des entreprises se portent très bien !

A Man diesel, des salariés se sont mis en grève, à juste titre, pour que la direction complète le chômage partiel à 100%. A Airbus, des débrayages massifs et spontanés ont eu lieu pour contrer les attaques sur des modifications d'horaires.

Ces entreprises sont pourtant très bénéficiaires, le patronat ne perd pas le Nord !

Au chantier, rien ne justifie non plus que les salariés payent la situation de leurs conditions de travail, de leur salaire, de leurs emplois. Les réunions salariales n'ont pas commencé (la première NAO, de présentation, étant ce vendredi) que l'on voit déjà la direction freiner des quatre fers, en se justifiant de la situation générale !

## Des chiffres sur l'emploi CDI aux chantiers

---

De 2015 à 2020, il y a eu 765 départs de l'entreprise (dont 250 ouvriers et 300 techniciens). Pour 51% d'entre eux, c'est une démission (43% démissions et 8% rupture conventionnelle). Nous y voyons un signe de la faiblesse des salaires et des conditions de travail qui se détériorent, contrairement à la direction qui affirme que ces départs sont dus au poids ressentis par les salariés de « l'éloignement familial » !

Dernièrement avec la Covid, de nombreux emplois ont été supprimés, notamment parmi les intérimaires. En alternance, ce n'est pas plus brillant : 57 fins de formation en 2020 et seulement 17 embauches en CDI ! Alors oui : il faut embaucher en CDI mais faire aussi en sorte que les salaires et les conditions de travail ne soient pas au rabais !

## Divers

---

- **Projet Note de congés 2021 : fermeture à la fabrication S30/S31/S32 avec 4<sup>ème</sup> semaine accolée. Fermeture ailleurs en rotation de S23 à S39. 5<sup>ème</sup> semaine pour vacances de Noël. 4 ARTP : 27 mai/6 juin/12 novembre/24 décembre 2021.**

- **Installation d'un mât de 40 mètres SOLID SAIL à la base vie.**

- **CSE extraordinaire le 3 décembre sur la situation sanitaire.**

**PROCHAIN CSE, FIN DÉCEMBRE.**